

### HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES  
n°A41 au 4e étage

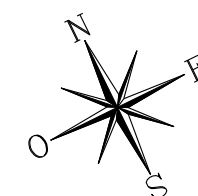
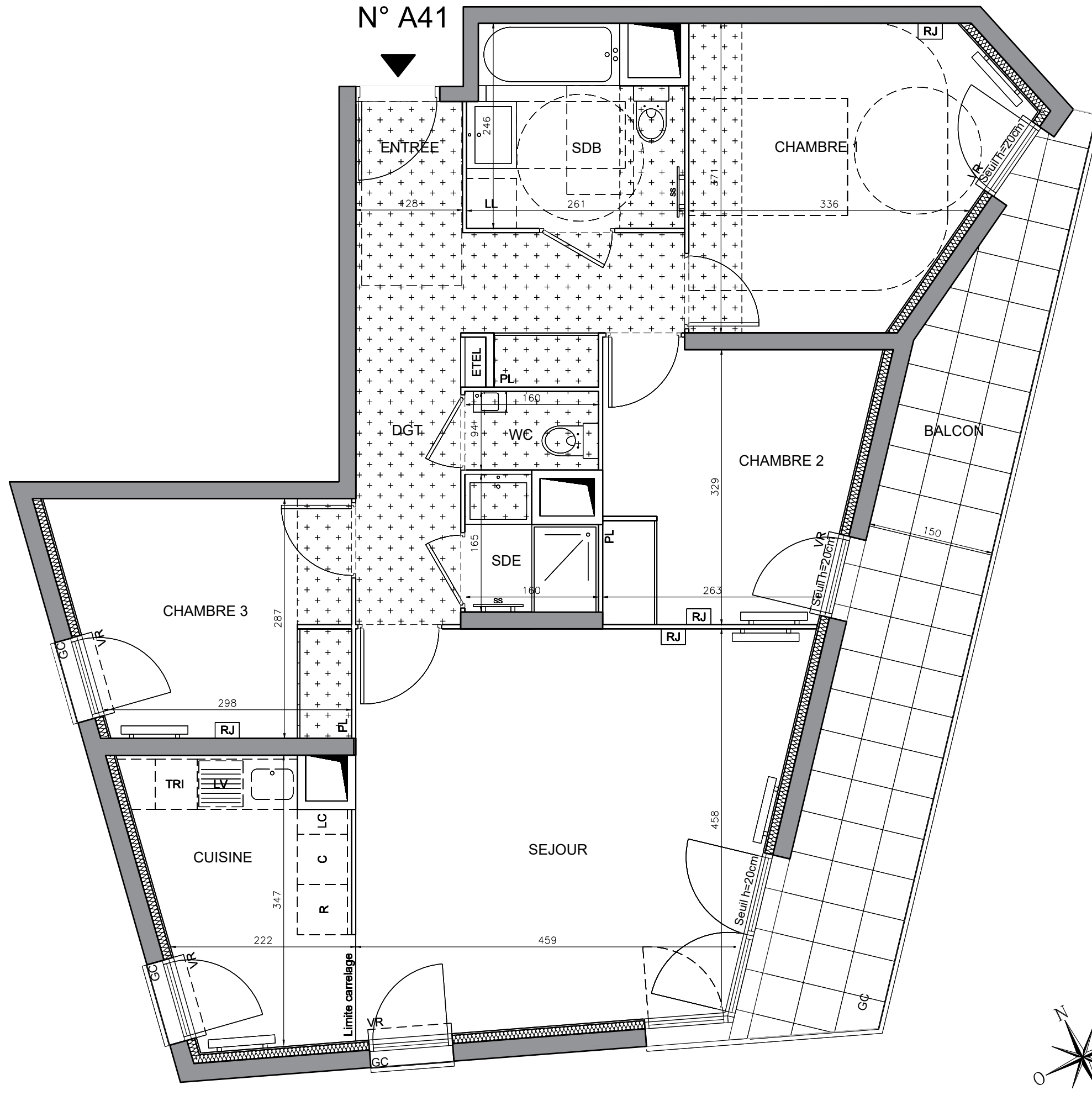
ENTREE	7.54 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23.58 m <sup>2</sup>
CUISINE	7.77 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.57 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.88 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.41 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5.71 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2.28 m <sup>2</sup>
WC	1.51 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4.39 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>84.64 m<sup>2</sup></b>
BALCON	15.33 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>99.97 m<sup>2</sup></b>

### LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45	[R]	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
SS	Sèche Serviette	TRI	Tri sélectif
[+]	Soffite / faux plafond		

Indice A 15/09/2018

Echelle : 0 50 100 200cm



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.